COMPENSATION HIRONDELLE RUSTIQUE (*HIRUNDO RUSTICA*) A CERET/66

NOTE DU GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON 09/09/2025



Destinataires: CSRPN, DREAL Occitanie/DDTM 66 & Mairie Céret

<u>Objet</u>: Anciens locaux de la Police Municipale, avec grange attenante: 3 nids d'Hirondelle rustique à détruire (1 occupé en 2025 selon personnel mairie).

Dérogation Espèces protégées déposée en DREAL et transmise au CSRPN. Cette note vise à corriger la partie « propositions de sites de compensation » où une confusion a été faite avec l'Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*).

Compensation proposée: 9 nichoirs à poser à proximité du site impacté.

La visite de site conjointe Mairie de Céret/GOR menée le 8 septembre 2025 permet de proposer les aménagements ci-dessous :

Sites de compensation (pose des nichoirs):

- Anciennes toilettes publiques du 27 avenue Général de Gaulle, près parking de la Place Guitard, situées à une distance de 180m du site impacté (Site A);
- Locaux PIJ Place Henri Guitard, situés à 200m du site impacté (Site B).



Ces deux sites présentent la particularité d'être semi-fermés, procurant de l'ombre et une certaine obscurité (en particulier pour le site des anciennes toilettes publiques), critères particulièrement favorables à l'Hirondelle rustique.

Actuellement fermés par des grilles (cf photos), les deux sites de pose feront l'objet de travaux afin de dégager une entrée pour les hirondelles, comme cela se fait régulièrement dans les granges et garages. Ainsi, 2 barreaux seront supprimés pour ménager une entrée de 30x20cm dans chacune des portes des sites préconisés (1 sur le site A; 2 pour le site B).

Le site des anciennes toilettes publiques restera fermé, permettant ainsi une totale quiétude des couples d'hirondelles qui s'y installeront, dans un environnement fermé, obscur, parfaitement favorable à l'espèce. Le site de la PIJ est utilisé comme lieu de stockage ou de hangar à vélo par les salariés du PIG qui ont leurs bureaux attenants. Une sensibilisation des personnels sera réalisée lors de la pose des nichoirs.

Les deux colonies que nous proposons de créer n'impacteront pas le public du fait de la faible fréquentation. S'il y a lieu, des planches à fientes seront mises en place sous les nids.

Nombre de nichoirs posés :

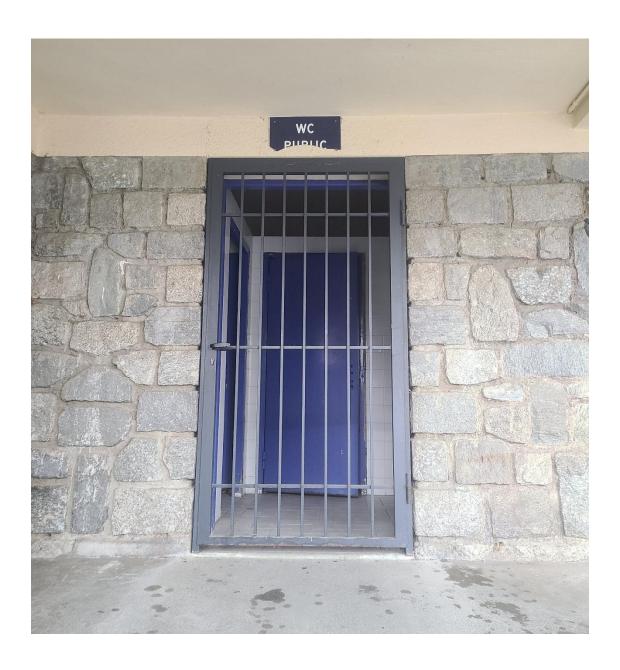
- 5 nichoirs sur le site A;
- 4 nichoirs sur le site B.

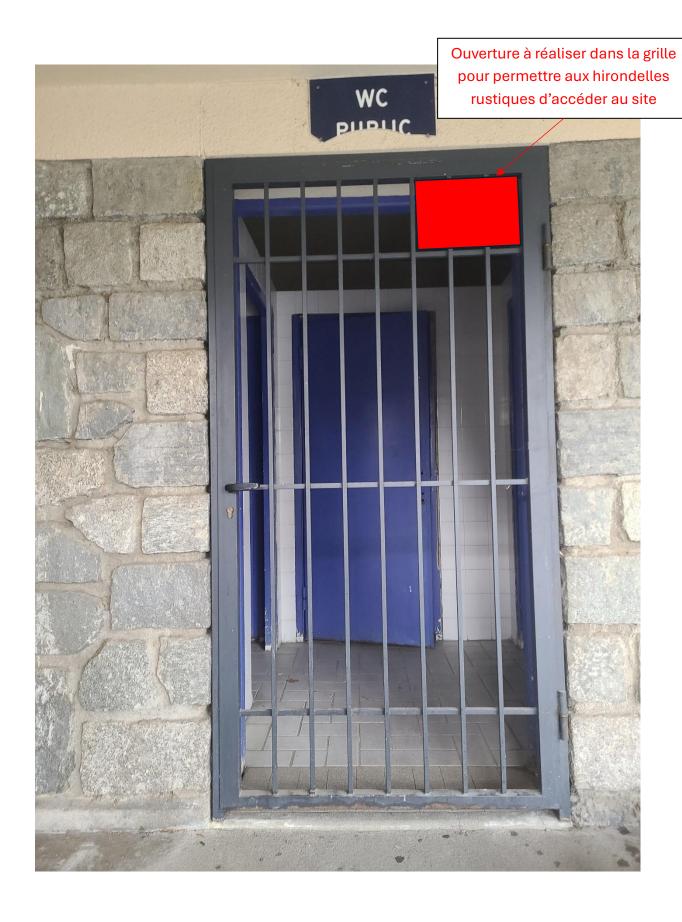
Disponibilité en boue :

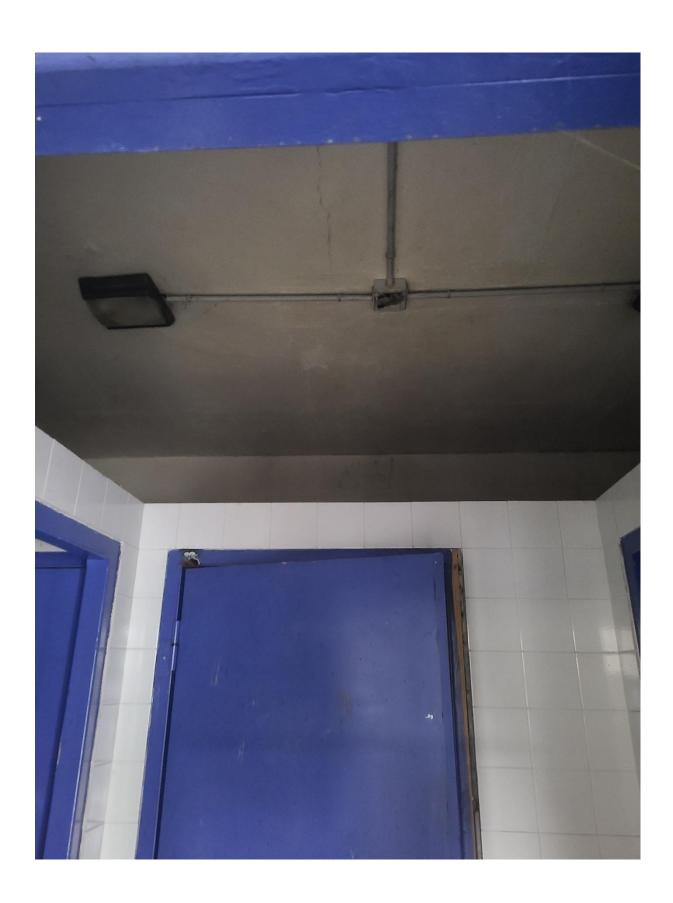
Des observations locales ont permis d'identifier le stade de Céret comme principal site de collecte de la boue recherchée par les hirondelles pour construire leur nid. Rappelons que la commune de Céret est une des communes qui hébergent le plus de nids d'Hirondelles de fenêtre du département (plus de 600 nids au début des années 2010).

Ce stade, qui fait l'objet chaque printemps, d'apport de terre végétal pour niveler le terrain, est situé à 200m des sites de compensation. Il n'y a donc pas lieu, à ce stade, d'envisager la pose de bac à boue à proximité des sites de pose de nichoirs.

Photos site A

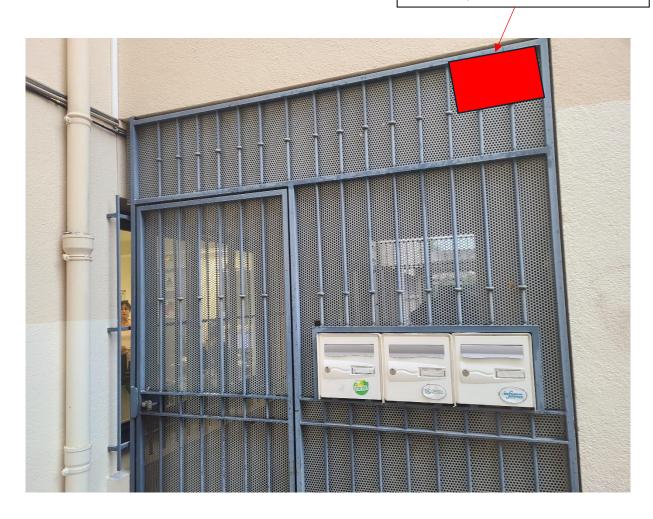






Ouverture à réaliser dans la grille pour permettre aux hirondelles rustiques d'accéder au site

Photos site B



Ouverture à réaliser dans la grille pour permettre aux hirondelles rustiques d'accéder au site





